

Avis aux organisations participantes et aux membres

Le 12 mai 2011

2011-029

Mise à jour des types d'ordres cachés

Symboles additionnels à être activés pour les ordres cachés et mise à jour sur la livraison n° 2 des ordres cachés

Cet avis vous offre plus de renseignements concernant la prochaine phase de symboles d'ordres cachés qui seront activés et offre plus de renseignements sur les améliorations des caractéristiques accompagnant la mise en œuvre n° 2 des ordres cachés (précédemment décrites dans l'avis PO 2011-024 publié le 25 mars 2011).

Symboles supplémentaires activés pour les ordres cachés

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à compter du vendredi 20 mai 2011, tous les constituants de l'indice composé S&P/TSX seront activés pour les ordres cachés. Actuellement, tous les constituants de l'indice S&P/TSX 60 et tous les FNB inscrits en Bourse sont activés pour les ordres cachés. Si vous désirez une liste complète des symboles activés pour les ordres cachés ou plus de renseignements sur la façon dont vous pouvez bénéficier de nos types d'ordres cachés, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de compte ci-dessous.

Ordres caches – Mise à jour de la livraison n° 2

La deuxième livraison d'ordres cachés devrait être disponible pour des tests externes en ETP le lundi 4 avril 2011. Ces améliorations sont mises en production en suivant les phases suivantes :

Phase 1 : À compter du 6 juin 2011, les améliorations indiquées ci-dessous seront remises pour production. Ces améliorations renforceront l'anonymat des ordres cachés et icebergs, accroîtront la transparence du côté actif de la négociation, de permettre l'admissibilité à la négociation de l'ordre caché aux symboles se transigeant sous les cinquante cents (0,50 \$) et élargiront davantage le nombre de symboles admissibles à la négociation cachée.

- De nouveaux numéros d'ordres publics seront générés lors de chaque « recharge » d'un ordre iceberg et chaque fois qu'un ordre caché reçoit une nouvelle exécution passive. Cette fonctionnalité permettra d'améliorer l'anonymat des ordres icebergs et cachés.
- L'ajout d'un identificateur actif différé pour informer le négociant qui a soumis un ordre que cet ordre a été placé du côté actif de la négociation en raison d'un nouveau prix ou d'un mécanisme déclencheur. Ceci expliquera en toute transparence au participant la raison pour laquelle l'ordre a été assigné du côté actif de la transaction, qu'il s'agisse d'un ordre caché à nouveau prix, d'une vente à découvert à nouveau prix ou d'un ordre à seuil de déclenchement. Veuillez prendre note que ce nouvel identificateur ne sera pas exclusif aux ordres cachés et qu'il sera tout aussi bien associé aux ordres affichés concernés. Pour des précisions sur l'identificateur d'activités tardives, veuillez consulter l'annexe 1.

- Les médianes des titres se négociants sous les cinquante cents (0,50 \$) peuvent être exécutés par tranche d'un quart de cent (0,0025 \$) auquel cas le dernier cours vendeur résultant de l'exécution sera toujours arrondi à la hausse à un chiffre entier à trois décimales (la tranche de négociation valide). Pour tenir compte de cette précision accrue dans les décimales, les champs de cours ont été étendus à cinq décimales. Les ordres cachés pourront ainsi être activés pour les titres se négociant à moins de cinquante cents (0,50 \$).
- Le modèle de barème des droits sur les ordres cachés pour les titres de participation se négociant à moins de \$ 1 entreront en vigueur, sous réserve de l'approbation réglementaire, permettant ainsi aux actions et aux FNB de moins de 1 \$ d'être activés pour les transactions d'ordres cachés. Le modèle de barème des droits devrait être annoncé avant la fin de mai 2011.
- À la suite des changements mentionnés ci-dessus, tous les autres titres de la TSX et la Bourse de croissance TSX et des FNB seront activés pour les ordres cachés.

Phase 2 : L'introduction d'une condition de quantité minimale et d'une priorité d'exécution selon la taille pour les ordres cachés médians. La date de production de ces caractéristiques est prévue pour le mois d'août 2011, sous réserve de l'approbation réglementaire des changements aux règles applicables de la d TSX et de la TSX de croissance.

- Introduction d'une condition de quantité minimale optionnelle afin de préciser un lot d'exécution minimal pour les ordres médians. Cette caractéristique permettra d'éviter qu'un ordre caché médian participe à une négociation à moins que le volume négociable satisfasse ou dépasse la condition de quantité minimale.
- Les ordres cachés médians assortis d'une condition de quantité minimale auront priorité d'exécution sur les autres ordres cachés au même cours.

Ces caractéristiques aideront les institutions et les utilisateurs d'ordres cachés à réduire l'impact sur les marchés pour les ordres de plus grande taille et faciliteront le positionnement des ordres cachés comme facilité de valeur pour les exécutions d'ordres en blocs.

Les mises à jour des spécifications STAMP et FIX précisant les changements au protocole découlant des améliorations qui précèdent sont maintenant disponibles et peuvent être demandées par l'entremise de votre gestionnaire de compte TMX. Veuillez trouver ci-joint un tableau détaillant les changements aux spécifications des entrées d'ordre et des fils de données liés à ces modifications.

Veuillez contacter votre gestionnaire de compte TMX pour toute question ou commentaire reliés aux types d'ordres cachés TSX/TSXV.

Jeff Foster	(416) 947-4229
Monika Marcziowa	(416) 947-4534
Olga Trofimova	(416) 947-4355
Stephanie Orloff	(416) 814-8848

À propos de Groupe TMX (TSX-X)

Les filiales clés du Groupe TMX exploitent des marchés au comptant et de produits dérivés pour diverses catégories d'actifs dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits de l'énergie. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la Natural Gas Exchange, la Boston Options Exchange (BOX), Shorcan, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des services d'inscription boursières, des espaces de négociation, des services de compensation, des produits de données et d'autres services à la communauté financière mondiale. Groupe TMX a son siège social à Toronto et exploite des bureaux à travers le Canada (Montréal, Calgary et Vancouver), dans les marchés clés aux É.-U. (Houston, Boston et Chicago) ainsi qu'à Londres. Pour plus de renseignements sur Groupe TMX, visitez notre site Web au www.tmx.com

Une version anglaise de cet avis est disponible sur notre site Web à l'adresse www.tmx.com.
An English version of this notice is available on our web site at www.tmx.com.

Annexe 1

Types d'un ordre caché –communiqué #2
Sommaire des changements spécifiques à l'entrée d'un ordre et aux flux de données du marché

Caractéristique	Description	OE FIX	OE STAMP	Fil de diffusion	TL1	TL2	TQL1 (Fils Quantum)	TQL2 (Fils Quantum)
Quantité minimale	L'étiquette facultative est seulement permise pour les ordres cachés qui indiquent la quantité d'exécution minimale à respecter pour que l'ordre soit exécuté.	Quantité minimale (110)	Quantité minimale (598)	Quantité minimale (598) Ajouté au contenu privé	Aucun impact	Aucun impact	Aucun impact	Aucun impact
Extensions décimales	Initiative d'entreprise pour permettre que les cours soient traités jusqu'à 5 décimales. (veuillez noter que les paliers de négociation valides resteront en vigueur)	Cours numérique 1*6Di gi t ["." " 1*5Di gi t]	Cours numérique 1*6Di gi t ["." " 1*5Di gi t]	Cours numérique 1*6Di gi t ["." " 1*5Di gi t]	Aucun impact	Cours numérique 1*6Di gi t ["." " 1*5Di gi t]	Aucun impact	Aucun impact

<p>Amélioration de l'anonymat iceberg</p>	<p>Caractéristique afin de minimiser la divulgation publique d'un iceberg</p> <p>Cette fonctionnalité sera déclenchée lorsque la quantité affichée d'un ordre d'iceberg est épuisée et qu'il reste une quantité restante sur l'ordre*</p>	<p>Aucun impact</p>	<p>Aucun impact</p>	<p>Rapport de négociation : Quantité affichée (150) Remettre à zéro pour le côté iceberg</p> <p>Horodateur de priorité (178) Non présent</p> <p>Assigner le message de priorité horaire: Ne sera plus envoyé</p> <p>Ordre Cxl/un message de confirmation sera émis Type de confirmation (16) = réservé</p> <p>Quantité (64) = Quantité affichée mise à jour</p> <p>Numéro d'ordre (40) Un numero unique est assigné</p> <p>Numéro d'ordre privé (214) Numéro d'ordre original pour les ordres iceberg</p> <p>Mise à jour Iceberg (606) =Y</p> <p>Indique que le message inscrit est</p>	<p>Aucun impact</p>	<p>Rapport de négociation : Quantité affichée (150) Remettre à zéro pour le côté iceberg</p> <p>Horodateur de priorité (178) Non présent</p> <p>Assigner le message de priorité horaire: Ne sera plus envoyé</p> <p>Ordre Cxl/un message de confirmation sera émis Type de confirmation (16) = réservé</p> <p>Quantité (64) = Mise à jour de la quantité affichée</p> <p>Ordre numéro (40) Un numero unique est assigné</p>	<p>Aucun impact</p>	<p>Rapport de négociation : Quantité d'achats affichée Remettre à zéro pour le côté iceberg</p> <p>Quantité de ventes affichée Remettre à zéro pour le côté iceberg</p> <p>Ordre Cxl/un message de confirmation sera émis Type de confirmation = réservé</p> <p>Quantité = Mise à jour de la quantité affichée</p> <p>Identification de l'ordre Un numero unique est assigné</p>
---	---	---------------------	---------------------	--	---------------------	--	---------------------	--

				le résultat d'une mise à jour d'un iceberg				
Amélioration de l'anonymat de l'ordre caché	Caractéristique supplémentaire visant à minimiser la divulgation des intentions d'un ordre caché Après la première exécution d'un ordre caché, un numéro unique public d'ordre sera attribué à toute exécution ultérieure	Aucun impact	Aucun impact	Rapport de négociation : Numéro d'ordre (40) Unique après la première exécution Numéro d'ordre privé (214) Numéro d'ordre original pour un ordre caché	Aucun impact	Rapport de négociation : Numéro d'ordre (40) Unique après la première exécution	Aucun impact	Rapport de négociation : ID d'ordre d'achats : Unique si un côté est caché ID d'ordre de ventes : Unique si un côté est caché
Identificateur actif différé	Un identificateur pour aviser le participant que le côté actif de la transaction leur a été assigné du fait d'un nouveau prix ou d'un mécanisme de déclenchement	Aucun impact	Aucun impact	Rapport de négociation : Bourse-Admin (380) Position 7: 'A' Actif différé	Aucun impact	Aucun impact	Aucun impact	Aucun impact

*La fonctionnalité sera appliquée aux ordres icebergs passifs et à nouveau prix à découvert